



## Programme de FORMATION Titre Professionnel Maçon en Voirie et Réseaux Divers

### Durée

La formation est diplômante sur 12 mois, elle se déroule en alternance de début septembre à fin août, de la manière suivante :

- ✓ 15 semaines en centre de formation soit 490h
- ✓ 37 semaines en entreprise soit 1295h
- ✓ Alternance : 4 semaines en entreprise et 2 semaines en centre

### Lieu de formation

Sur site : UFA Vallée de l'Hérault, chemin de Carabotte 34150 Gignac.

### Public visé

La formation diplômante du titre professionnel de maçon en voirie et réseaux divers, forme des apprentis de 16 à 26 ans.

Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap.

### Modalités d'accès / Pré requis / Nombre de stagiaire

- ✓ Être titulaire à minima d'un niveau 3<sup>ème</sup>
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise avant le début de la formation
- ✓ Avoir une expérience même courte du chantier et du travail manuel
- ✓ Participer à l'entretien individuel de recrutement

Effectif : Minimum 10 personnes / Maximum 15 personnes.

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre

- ✓ Moyens pédagogiques

Alternance de face à face pédagogiques et de mises en situations pratiques. Prises de notes et échanges de supports de formation. Les contenus peuvent être adaptés aux besoins et demandes particulières des apprenants dans le respect des objectifs de formation.

UFA Vallée de l'Hérault  
Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC  
Tel. : 04-67-57-02-10 – Email : [apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr](mailto:apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr)  
SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D - N° d'activité 91340104934



- ✓ Moyens techniques

Salles de classe, ordinateurs, vidéos projecteurs. Terrains de travaux pratiques.

- ✓ Moyens d'encadrements

M. PLOUY directeur d'établissement.

Mme MEYNAUD responsable Apprentissage.

M. PLOUY, référent handicap.

Mme PASERO, référente handicap de l'IFTP : paserom@fntp

La référente mobilité de l'IFTP est Mme ROSSIGNOL.

## **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

La formation se déroule de septembre à août de la manière suivante :

- ✓ Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et des formateurs par demi-journées.

- ✓ Suivi au moyen du livret d'apprentissage

- ✓ Appréciation des résultats

Evaluations formatives tout au long de la formation : exercices d'application, exercices pratiques. Evaluations sommatives en cours et en fin de formation : évaluation des connaissances, sujets types Bac Pro. Questionnaire de satisfaction en fin de formation. Attestation de fin de formation / Diplôme.

## **Objectifs de la formation**

La finalité de cette formation est de permettre d'acquérir les compétences :

- ✓ Être qualifié dans l'utilisation de certains matériels de chantier, obtenir le CACES mini-engin (R482A).
- ✓ Maîtriser l'utilisation en sécurité de petits matériels portatifs : découpeuse, pilonneuse, plaque vibrante.
- ✓ Être habilité pour la prévention des risques et la sécurité du travail sur chantier : AIPR Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux/ SSCT Santé, Sécurité et Conditions de Travail / Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité CACES.



## Programme de formation

✓ En centre de formation (15 semaines) :

M1	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser les travaux de préparation et réaliser les couches structurantes d'une voirie</li><li>- Effectuer les opérations préalables aux interventions en sécurité sur un chantier d'un aménagement urbain ou rural</li><li>- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux</li><li>- Suivre les terrassements et le réglage mécanique de couches structurantes de voiries ou le remblaiement de tranchées</li><li>- Régler manuellement des couches structurantes d'une partie de voirie</li><li>- Compacter des couches structurantes d'une partie de voirie ou le remblai d'une tranchée de faible profondeur</li></ul>
M2	<ul style="list-style-type: none"><li>- Construire des ouvrages de petite maçonnerie et poser des éléments manufacturés de voirie</li><li>- Construire des petits ouvrages maçonnés d'un aménagement urbain ou rural</li><li>- Poser des pavés et des dalles manufacturés</li><li>- Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie d'un aménagement urbain ou rural</li><li>- Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures, caniveaux</li></ul>
M3	<ul style="list-style-type: none"><li>- Construire les réseaux enterrés de faible profondeur en tranchée ouverte</li><li>- Poser les gaines, les fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courants faibles</li><li>- Poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort</li><li>- Poser un collecteur d'eaux pluviales et réaliser les branchements</li></ul>



## AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER ET DIFFUSER L'IMAGE ET LES COORDONNÉES

### DIFFUSION IMAGE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos formations, tout au long de l'année ou des sessions, des photos ou vidéos du stagiaire/apprenti peuvent être utilisées en vue d'actions de communication et de promotion de nos activités et de notre établissement.

Je soussigné(e) Monsieur, Madame, .....

agissant en qualité de :  Apprenti majeur,

Père,

Mère,

Représentant légal

De l'apprenti .....

en formation de .....

J'autorise l'utilisation de mon image / de l'image de mon enfant, sans limitation de durée, ni autres formalités préalables. Afin de promouvoir les activités de notre organisme de formation via le site internet, les réseaux sociaux (Facebook, Youtube...) et les différents supports papiers (article de presse, flyers...).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image / de l'image de mon enfant.

Si autorisation positive, les photos et vidéos pourront être exploitées directement par l'organisme de formation sous toutes les formes de supports de communication. Le Lycée Privé Agricole de Gignac s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photos sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

### DIFFUSION COORDONNÉES

Afin d'alimenter le réseau d'anciens élèves, nous souhaitons récupérer vos coordonnées pour les diffuser.

L'Amicale des anciens élèves a pour but de mettre en relation les étudiants, stagiaires et élèves du Lycée Privé Agricole de Gignac avec leurs anciens camarades. Afin que ces derniers puissent partager avec eux leurs expériences professionnelles et éventuellement les conseillers dans leur poursuite d'étude.

J'autorise la diffusion de mes coordonnées

Je n'autorise pas la diffusion de mes coordonnées

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Obligatoire)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Fait à ....., le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_.

Signature de la personne majeure/responsable légal

*(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)*